

LA MOBILITÉ EN EUROPE

LA MOBILITÉ
en Europe



En tant que citoyen européen, j'ai des droits, où que je me trouve dans l'Union européenne.

Pour la plupart des Européens, il est tout aussi facile de voyager dans l'Union européenne que dans leur propre pays :

1 Libre circulation

J'ai le droit de résider, étudier et travailler en Suède grâce à la libre circulation.

2 Santé

Je me suis foulé la cheville à Malte, et grâce à ma carte européenne d'assurance maladie, mes frais de soins ont été couverts.

3 Elections

Je réside en Lettonie, j'ai le droit de voter aux élections municipales et européennes.

4 Protection diplomatique et consulaire dans un pays extérieur à l'UE

J'ai perdu mon passeport en Turquie, je peux donc obtenir de l'aide auprès du consulat ou de l'ambassade de n'importe quel autre Etat membre de l'UE, si mon pays n'est pas représenté.



Si j'ai besoin d'infos supplémentaires sur l'Union européenne, je peux contacter le service d'information central Europe direct (00 800 6 7 8 9 10 11) ou le réseau de centres d'information Europe direct dans les 28 pays membres

ERASMUS + INTRODUCTION

LA MOBILITÉ
en Europe

POUR QUI ?

- Collégiens et lycéens
- Apprentis
- Étudiants
- Jeunes diplômés
- Jeunes hors du système scolaire ou sans emploi
- Professionnels et décideurs du secteur de la jeunesse
- Membres des équipes éducatives et les personnels (enseignement scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle, éducation adultes)



>> ERASMUS + : UN PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE

Avec un budget de plus de 14 milliards d'euros pour la période 2014-2020, le programme Erasmus + vise à favoriser les projets de mobilité et de coopération en Europe. Il s'inscrit pleinement dans la Stratégie Europe 2020 de l'Union européenne, notamment dans les priorités des objectifs « Emploi » et « Education ».

Erasmus + regroupe en un seul programme les 7 anciens programmes des secteurs éducation, formation et jeunesse (Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig, etc.).

Pays partenaires et participants

- 33 pays participants : 28 Etats membres de l'Union européenne + Turquie, Norvège, Liechtenstein, Islande, Ancienne République Yougoslave de Macédoine.
- Pays partenaires : pays du voisinage européen à l'Est et au Sud, Balkans occidentaux, Fédération de Russie. Pays du monde entier : Amérique, Asie, zone Afrique - Caraïbes - Pacifique. La Suisse est considérée comme un pays « partenaire », et non plus comme un pays « participant ».

Un programme européen, deux agences nationales :

En France, le nouveau programme européen Erasmus+ est géré par deux agences distinctes :

- l'une chargée des programmes de formation et d'éducation tout au long de la vie
- l'autre chargée du chapitre spécifique Jeunesse et de la valorisation du volet Sport d'Erasmus +.



>> 3 ACTIONS CLÉS

• Action clé 1

- La mobilité à des fins d'apprentissage

Les mobilités d'études et professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation.

• Action clé 2

- Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Les projets de coopération internationale et le partage d'expériences entre institutions sont renforcés. Tous les secteurs sont concernés : enseignement scolaire, supérieur, formation professionnelle, éducation adultes et secteur jeunesse.

• Action clé 3

- Soutien à la réforme politique

La réforme politique a pour but de renforcer les outils et instruments mis en place pour faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination Etats membres de l'Union dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Deux actions spécifiques complètent ce nouveau programme :

- l'initiative Jean Monnet qui favorise l'enseignement, la recherche et le débat sur l'histoire, la politique, l'économie, le droit de l'Union européenne
- la coopération dans le domaine du sport

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS EDUCATION ET FORMATION) :

Site de l'Agence Erasmus + pour des informations généralistes sur le programme :
www.agence-erasmus.fr/

Site de la Plateforme « Penelope + » pour des informations pratiques pour le montage de projet Erasmus + :
www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Lyon :
www.ac-lyon.fr/vers-l-international-DAREIC.html

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Grenoble :
www.ac-grenoble.fr/rubrique«International»

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS JEUNESSE ET SPORT) :

Site de l'Agence Erasmus + Jeunesse & Sport (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) :
www.erasmusplus-jeunesse.fr/



Co-financé par l'Union européenne

ERASMUS + ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

LA MOBILITÉ
en Europe

POUR QUI ?

- Collégiens et lycéens
- Enseignants et personnels des établissements scolaires de l'enseignement général, technique ou professionnel



Témoignage :

« La mise en place du programme d'échange d'élèves de primaire a permis à ces derniers de contextualiser leur apprentissage de la langue anglaise, débuté dès le CP et, au corps enseignant, de s'ouvrir à de nouvelles méthodes pédagogiques. C'est une vraie réussite ! »

Brigitte, enseignante à l'École Aveyron de Lyon

>> OBJECTIFS :

Pour atteindre ses objectifs en matière de croissance, l'Union Européenne mise sur l'éducation et la formation, et ce dès le plus jeune âge. Le programme Erasmus + vise les objectifs suivants :

- lutter contre le décrochage scolaire ;
- développer les compétences clés ;
- renforcer la coopération entre acteurs de l'éducation formelle et non formelle ;
- améliorer la qualité de l'enseignement grâce aux échanges entre pairs.

>> ACTIONS :

• **Actions de mobilité** en Europe pour les enseignants, et l'ensemble des personnels des établissements scolaires de l'enseignement général, technique ou professionnel, de la maternelle au lycée (jusqu'au baccalauréat).

• **Actions de coopération** par le biais des partenariats stratégiques :

> Toutes les mobilités d'élèves s'inscrivent dans les partenariats stratégiques.

• **Actions de coopération grâce à la plateforme eTwinning.** La plateforme multilingue eTwinning permet aux établissements de trouver des partenaires, de coopérer et de réaliser des projets interdisciplinaires à distance, dans un environnement virtuel sécurisé, avec des outils adaptés et de nombreuses ressources pédagogiques.

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + ENSEIGNEMENT SCOLAIRE :

Site de l'Agence Erasmus + (onglet « Enseignement scolaire ») :
www.agence-erasmus.fr/

Site de la Plateforme « Penelope + » pour des informations pratiques pour le montage de projet Erasmus + :
www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Lyon :
www.ac-lyon.fr/vers-l-international-DAREIC.html

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Grenoble :
www.ac-grenoble.fr/rubrique-«International»

ERASMUS + ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA MOBILITÉ
en Europe



POUR QUI ?

- Etudiants
- Jeunes diplômés
- Enseignants et personnels des établissements d'enseignement supérieur

Témoignage :

« J'ai choisi de passer un semestre à l'Université de Reims afin de parfaire mon français et de découvrir un pays que j'idéalisais depuis longtemps ! Tout au long de l'année, j'ai côtoyé étudiants français comme étrangers, je me suis ouverte sur le monde et j'ai pris confiance en moi. »

Lenka (Slovaquie), ayant effectué un échange en France

>> OBJECTIFS :

Le programme Erasmus + pour l'enseignement supérieur contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs :

- l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ;
- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ;
- le renforcement de la coopération multilatérale
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises
- l'internationalisation des établissements supérieurs européens

>> ACTIONS :

• **Actions de mobilité** en Europe et à l'international pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

• **Actions de coopération** par le biais des partenariats stratégiques, des alliances de la connaissance ou des projets de renforcement des capacités, des Masters conjoints.

Pour participer aux différentes actions du programme, les établissements d'enseignement supérieur doivent être titulaires de la **Charte Erasmus +** pour l'Enseignement supérieur (ECHE).

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS EDUCATION ET FORMATION) :

Site de l'Agence Erasmus + (onglet « Enseignement supérieur ») :
www.agence-erasmus.fr/

Site de la Plateforme « Penelope + » pour des informations pratiques pour le montage de projet Erasmus + :
www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

ERASMUS + FORMATION PROFESSIONNELLE

LA MOBILITÉ
en Europe 

POUR QUI ?

- Lycéens
- Apprentis
- Jeunes diplômés
- Enseignants, formateurs, personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelles



Témoignage :

« Partir cinq semaines en Suède en stage est un vrai plus pour ma formation en hôtellerie, en plus d'être une aventure humaine passionnante. »

Anthonin, Lycée Jehanne de France, Lyon, ayant effectué un échange en Suède

>> OBJECTIFS :

Le programme Erasmus + pour l'enseignement et la formation professionnels contribue à la réalisation des objectifs européens en matière d'emploi et de croissance fixés notamment dans le cadre de la stratégie Europe 2020 :

- Rapprocher les mondes de l'éducation et du travail en adaptant les formations aux besoins du marché et en anticipant les besoins futurs en matière de compétences et de qualifications ;
- Accroître la mobilité des apprenants, des formateurs, des personnels ;
- Développer une compréhension commune des compétences, qualifications, certifications dans le domaine de la formation professionnelle ;
- Développer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en lien avec les cadres européens (Europass, ECVET, Cadre Européen des Certifications)

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS EDUCATION ET FORMATION) :

Site de l'Agence Erasmus + (onglet « Formation professionnelle ») :
www.agence-erasmus.fr/

Site de la Plateforme « Penelope + » pour des informations pratiques pour le montage de projet Erasmus + :
www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Lyon :
www.ac-lyon.fr/vers-l-international-DAREIC.html

Site de la DAREIC pour les établissements scolaires de l'Académie de Grenoble :
www.ac-grenoble.fr (rubrique « International »)

>> ACTIONS :

- **Actions de mobilité** en Europe (pays participants au programme) pour les apprenants (stage ou formation), les enseignants, les formateurs, ainsi que l'ensemble des personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelles (mission d'enseignement, d'observation ou de formation).
- **Actions de coopération** par le biais des partenariats stratégiques et des alliances sectorielles.



ERASMUS + ÉDUCATION DES ADULTES

LA MOBILITÉ
en Europe 

POUR QUI ?

- Enseignants
- Formateurs
- Personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation des adultes

Témoignage :

«J'ai participé à un projet de promotion sociale auprès de jeunes adultes dans un quartier populaire de Porto pendant huit mois, c'est l'expérience humaine la plus intense qu'il m'ait été donné de vivre»

Julien, coordinateur de projets sociaux dans une structure d'accueil à Aix-en-Provence



>> OBJECTIFS :

Le programme Erasmus + pour l'éducation des adultes vise à améliorer la qualité de l'offre de formation et d'éducation pour les adultes. Il contribue à la réalisation des objectifs européens en matière d'accès à la formation tout au long de la vie, objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

Il vise notamment les objectifs suivants :

- réduire le nombre d'adultes ayant un faible niveau de compétences
- accroître les possibilités de formation tout au long de la vie pour les adultes et en faire la promotion
- développer les services d'orientation pour ces publics
- développer la reconnaissance et la validation des acquis formels et non formels

Erasmus + « éducation des adultes » soutient toutes les formes générales d'éducation et de formation des adultes qu'elles soient formelles, ou informelles, dispensées par des organismes privés ou public, y compris l'éducation populaire.

>> ACTIONS :

- **Actions de mobilité** en Europe (pays participants au programme) pour les enseignants, les formateurs, les animateurs ainsi que l'ensemble des personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation des adultes.
- **Partenariats stratégiques** facilitant les projets de coopération entre organismes dans une dynamique à la fois sectorielle et trans-sectorielle. Toutes les mobilités d'adultes en formation (apprenants) s'inscrivent dans cette action.



>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS EDUCATION ET FORMATION) :

Site de l'Agence Erasmus + (onglet « Education des adultes ») :
www.agence-erasmus.fr/

Site de la Plateforme « Penelope + » pour des informations pratiques pour le montage de projet Erasmus + :
www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

POUR QUI ?

- Jeunes âgés de 13 à 30 ans
- Associations
- Collectivités locales
- Tout organisme œuvrant dans le domaine de la jeunesse

>> Actions du volet Jeunesse et Sport d'Erasmus + :

- **les échanges de jeunes** : pour favoriser les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés
- **le service volontaire européen (SVE)** : pour favoriser l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté
- **la mobilité des acteurs de jeunesse** : pour développer des coopérations entre professionnels de jeunesse
- **les partenariats stratégiques** : pour partager des expériences et pratiques innovantes entre structures de différents pays actives dans l'éducation, la formation et la jeunesse
- **la participation et le dialogue structuré** : pour soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs sur les grands thèmes qui les concernent.

>> PLUS D'INFOS SUR ERASMUS + (VOLETS JEUNESSE ET SPORT) :

Site de l'Agence Erasmus + Jeunesse & Sport (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) : www.erasmusplus-jeunesse.fr/



Témoignage :

« Je souhaitais prendre du temps pour réfléchir au sens que je voulais donner à ma vie et réaliser un SVE. Me mettre au service des autres, me semblait un bon moyen d'y parvenir. Je ne regrette pas mon engagement, il m'a permis de me sentir utile socialement et de découvrir d'autres cultures ! »

Gaëlle (France), ayant effectué un échange en SVE (Service Volontaire Européen) en Roumanie

>> Zoom sur le Service volontaire européen

Objectifs : l'objectif est de promouvoir la citoyenneté européenne. Le SVE s'adresse à ceux qui ont envie de se sentir utiles, d'apporter leur aide à une association ou un organisme d'utilité publique, de s'immerger dans une culture différente et d'apprendre une langue. Le SVE est aussi un atout pour l'insertion dans la vie active.

Public : toute personne de 17 à 30 ans légalement résidente dans un des pays participant au programme ou dans l'un des pays partenaires.

Destination : le SVE doit être effectué hors du pays de résidence dans l'un des pays membres de l'UE, voire de pays partenaires.

Durée du projet : 2 à 12 mois

Domaines : arts et culture, environnement, sport, lutte contre les exclusions, avenir de l'Europe, etc.

Prérequis : aucun diplôme n'est demandé, seule la motivation est considérée. L'expérience acquise lors du SVE est reconnue avec la délivrance d'un certificat de SVE.

Aide financière et pédagogique

- La subvention de l'Union européenne est versée directement à la structure qui coordonne le projet. Elle doit aider à couvrir les frais de transport, d'hébergement, de nourriture et d'activités du projet SVE.
- Les jeunes volontaires reçoivent de l'argent de poche et leur protection sociale est assurée. Ils bénéficient également d'un soutien linguistique en ligne et d'un tutorat tout au long de leur projet SVE.

Comment partir ?

- Les jeunes doivent contacter une organisation d'envoi. Il s'agit d'une organisation accréditée par l'Agence française qui aide les jeunes à trouver et bâtir le projet SVE.

> s'informer sur le site internet Erasmus + Jeunesse et Sport

> se renseigner auprès du CRIJ ou d'un point information jeunesse de votre région

Les organisations s'occupent des démarches administratives et du dossier de demande de subvention.

Important : Six mois sont souvent nécessaires avant le départ effectif. Il est fortement conseillé de s'y prendre assez tôt.

Historique :

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), basé à Paris et à Berlin, a été créé par le Traité de l'Élysée signé entre la France et la République Fédérale d'Allemagne (RFA) le 22 janvier 1963. Le traité, voulu par les chefs d'État Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, avait pour but de sceller la réconciliation entre les deux pays après la Seconde Guerre Mondiale. OFAJ se traduit en allemand par « Deutsch-Französisches Jugendwerk ».

Envie de partir en Allemagne ? Sprichst du Deutsch? Que tu sois débutant ou germaniste confirmé, l'OFAJ peut te proposer un programme adapté et te permettre de partir en étant bien préparé !

>> Envie de faire un échange dans une école allemande ?

Programme Voltaire

Pour qui : élèves de 3ème et seconde
Pour quoi : programme individuel d'échange scolaire : les participants séjournent six mois en Allemagne dans la famille de leur correspondant, puis accueillent leur correspondant six mois chez eux, en France.
Durée : 1 an (6 mois/6 mois)
Structure d'accueil : collège ou lycée
Soutien financier : bourse + forfait pour frais de voyage
Date limite d'inscription : fin octobre/début novembre

>> A la recherche d'un stage étudiant en Allemagne ?

Programme Stage Pratique

Pour qui : étudiants en Licence de moins de 18-30 ans, toutes disciplines
Pour quoi : stage pratique dans une entreprise ou une institution en Allemagne. Ce stage devra faire partie intégrante de leurs études universitaires. Le stage doit être reconnu par l'établissement universitaire de l'étudiant, qu'il soit obligatoire ou vivement recommandé.
Durée : 4 semaines minimum
Structure d'accueil : entreprise, association, administration en Allemagne
Le plus : bourse + forfait pour frais de voyage
Date limite d'inscription : 1 mois avant le début du stage

>> Vie professionnelle

Programme Travailler chez le partenaire

Pour qui ? jeunes de 18-30 ans et avoir une première expérience associative
Pour quoi ? Expérience professionnelle dans une institution ou association de jeunesse en Allemagne. Ce serait pour toi l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle supplémentaire, dans le domaine des échanges de jeunes, mais également de parfaire ton niveau d'allemand !
Durée : 1 an maximum
Soutien financier : Subvention aux frais de salaire attribuée à la structure d'accueil (environ 800 € par mois), forfait pour frais de voyage. Une bourse pour un cours de langue peut être accordée.



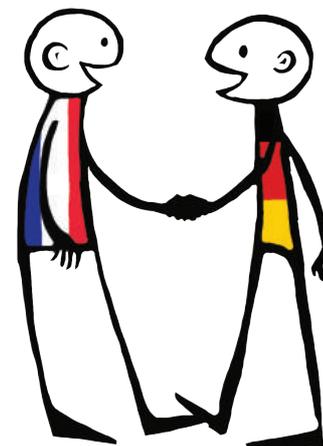
Témoignage :

« Suite à mon Erasmus, j'étais désireuse de poursuivre mon parcours professionnel à l'étranger. Le programme « Travailler chez le partenaire » de l'OFAJ m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences, de me sentir intégrée à une équipe et d'avoir des responsabilités »

Lisa (Allemagne), ayant effectué un échange en France

OFAJ
DFJW

Pour découvrir toute la diversité des programmes proposés par l'OFAJ, rendez-vous sur le site internet www.ofaj.org



EURODYSSÉE

LA MOBILITÉ
en Europe

>> OBJECTIFS :

- Pour les Jeunes qui postulent au programme Eurodyssée

- Acquisition d'une expérience professionnelle ;
- Possibilité d'approfondir la connaissance d'une langue étrangère ;
- Possibilité de tester ses capacités d'adaptation à un autre pays ;
- Accroissement de l'employabilité et meilleure adaptation au marché international du travail.

- Pour les entreprises et institutions qui coopèrent avec l'administration d'une Région Eurodyssée

- Bénéficier des capacités de jeunes ayant étudié dans un autre pays européen ;
- Permettre aux jeunes Européens d'acquérir une expérience professionnelle ;
- Permettre aux stagiaires de s'adapter à un nouvel environnement culturel et linguistique.

>> COOPÉRATION ENTRE LES RÉGIONS MEMBRES D'EURODYSSÉE ET LES EMPLOYEURS

Les entreprises et institutions situées dans une région participant au programme Eurodyssée peuvent déposer une offre de stage. C'est la région d'accueil du stagiaire qui finance le programme, libre à elle d'accepter ou de refuser de financer les offres de stage qui lui sont soumises.

>> COMMENT PARTICIPER ?

- Pour participer à Eurodyssée, il faut être domicilié dans une région membre du programme ;
- S'inscrire sur le site d'Eurodyssée ;
- Candidater aux offres de stages proposées sur le site d'Eurodyssée ;
- Se renseigner également auprès du CRIJ pour trouver un stage (toutes les offres ne figurant pas forcément sur le site Eurodyssée).

>> POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site d'Eurodyssée : www.eurodyssée.eu/fr

Site du CRIJ : www.crijrhonealpes.fr/

POUR QUI ?

- Demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans domiciliés dans une des régions membres de l'Assemblée des régions d'Europe, de formation CAP à BAC + 5



Témoignage :

« Je souhaitais revenir à Lyon après mon échange Erasmus passé dans la ville. J'ai trouvé un poste de web-reporter pour le compte du CRIJ sur le site d'Eurodyssée, ce qui collait parfaitement à mon cursus en audiovisuel. »

Xavier (Espagne), ayant effectué un échange en France



Qu'est-ce qu'Eurodyssée ?

Il s'agit d'un programme de stage rémunéré de 3 à 7 mois en Europe. Créé en 1985 à l'initiative d'Edgar Faure, le programme Eurodyssée est géré par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) dont font partie une trentaine de régions. Il a pour vocation de faciliter l'intégration des jeunes Européens dans le monde du travail grâce à des stages rémunérés effectués à l'étranger.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL : VIA/VIE

LA MOBILITÉ
en Europe 

>> QU'EST-CE QUE LE V.I. ?

Être volontaire international dans le cadre du VIE/VIA, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur et en étant placé sous la tutelle de l'ambassade française.

Le Volontariat International n'est pas une mission de bénévolat : les V.I perçoivent mensuellement une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification.

POUR QUI ?

Jeunes diplômés à partir de
BAC + 2 qui ont entre
18 et 28 ans

POUR QUOI ?

Mission professionnelle à l'étranger
(en Europe ou hors Europe) d'une
durée comprise entre 6 et 24 mois,
renouvelable une seule fois dans la limite
des 2 ans au sein d'une administration
française (VIA) ou d'une entreprise
(VIE)

> Le **V.I.A.** (Volontariat International en Administration)

Le V.I.A. permet de partir travailler à l'étranger pour des services de l'État français : ambassades, consulats, services de coopération et d'action culturelle, instituts de recherche, bureaux Business France...

Les V.I.A sont placés sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International ou bien du Ministère de l'Économie de l'Industrie et du Numérique.

> Le **V.I.E.** (Volontariat International en Entreprise)

Le V.I.E. permet de partir travailler au sein d'une entreprise française à l'étranger pour occuper un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le V.I.E. favorise l'insertion professionnelle :

- 70 % des jeunes se voient proposer un poste par leur entreprise d'accueil à l'issue de leur mission V.I.E.,
- 94 % des jeunes de retour ont trouvé un emploi dont 80 % en moins de quatre mois, pratiquement tous en CDI

Candidater/+ d'infos :

De nombreuses offres de V.I.E./V.I.A., ainsi que toutes les informations sur les programmes sont disponibles sur le site www.civiweb.com.
Pour les V.I.E., il est également possible de candidater spontanément en démarchant soi-même directement des entreprises.

Les spécialisations les plus demandées pour le V.I.E. :

Contrôle de gestion, comptabilité, finances
Commerce international, Ventes
Mécanique, Génie Civil, Chimie
Électronique, Informatique, Télécommunications

EURES

LA MOBILITÉ
en Europe

Fondé en 1993, EURES est un réseau de coopération entre la Commission Européenne et les services publics de l'emploi (Pôle Emploi pour la France) des Etats membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (les pays de l'UE + Norvège + Islande + Liechtenstein).

Le réseau EURES a pour vocation de faciliter la libre circulation des travailleurs en mettant à disposition de ces derniers des offres d'emplois dans toute l'Europe ! La mise en commun des ressources des organisations membres et partenaires d'EURES permet de constituer une base d'offres d'emplois solide et conséquente.



Contacts EURES en Rhône-Alpes :

- Pôle Emploi Saint-Genis-Pouilly
- Pôle Emploi Services spécialisés Drôme- Ardèche
- Pôle Emploi Services spécialisés Isère
- Pôle Emploi Services spécialisés Loire
- Pôle Emploi Lyon Cadres
- Pôle Emploi Savoie
- Pôle Emploi Saint-Jean-de-Maurienne
- Pôle Emploi Saint-Julien-en-Genevois
- Pôle Emploi Meythet
- Pôle Emploi Thonon-les-Bains

>> OBJECTIFS :

- informer, guider et conseiller les travailleurs potentiellement mobiles sur les possibilités d'emploi au sein l'Espace Economique Européen ;
- assister les employeurs souhaitant recruter des travailleurs dans d'autres pays ;
- conseiller et guider les travailleurs et les employeurs des régions transfrontalières (France/Suisse ou France/Luxembourg par exemple).

>> PLUS D'INFOS

Plus d'infos sur le portail européen EURES :
<https://ec.europa.eu/eures/page/homepage?lang=fr>

EUROPASS

Afin de favoriser la mobilité géographique et professionnelle en Europe, l'Union Européenne a mis en place en 2005 l'initiative Europass, qui vise à aider les citoyens à présenter leurs compétences et qualifications de manière harmonisée.

Europass se compose de cinq documents, dont le principal est le curriculum vitæ Europass, disponible en 27 langues, qui permet de présenter ses compétences de manière claire et logique pour trouver un emploi ou une formation dans son propre pays ou à l'étranger.



>> PLUS D'INFOS

Plus d'infos sur le site d'Europass :
<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>